

DECLARATION PREALABLE CAP MOBILITE du 1 décembre 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration et du personnel,

Depuis plusieurs mois, le dialogue social est mis à mal dans notre Ministère et dans les Services. Les agents souffrent et ne comprennent plus rien ; un jour on leur dit que ce sont d'excellents agents, disponibles, compétents et quand il s'agit de reconnaître leurs mérites à travers des promotions, l'indemnitare, on les méprise.

Sur le plan de requalification par exemple, et malgré le courrier de Madame Régine ENGSTRÖM, secrétaire générale du MEEM/MLHD nous annonçant que la volumétrie est inchangée, l'UNSA est toujours dans l'attente d'une réponse à son courrier adressé le 6 octobre dernier à nos Ministres. De nombreux collègues qui pouvaient prétendre enfin, et dès cette année, à une reconnaissance de leurs compétences sont désormais dans l'incertitude pour une future promotion.

On aurait pu penser que notre Ministère en resterait là, mais non il continue sur sa lancée à travers la note de gestion du RIFSEEP.

L'UNSA réaffirme une nouvelle fois son opposition à ce régime indemnitaire.

Pour les Adjoint Administratifs, les Services devront choisir les fonctions nécessitant une expérience professionnelle importante (expérience professionnelle importante qui correspond à celle d'un agent dont l'ancienneté en qualité de fonctionnaire est d'au moins 13 ans quel que soit l'employeur public) pour classer les agents dans le groupe de fonctions 1...

Cette répartition est inacceptable car elle mélange à la fois l'ancienneté de services publics, les fonctions exercées et laisse une part d'appréciation importante au chef de service. Par ailleurs, elle pénalise tous les agents qui ont exercé des années en qualité de contractuels.

Essayez d'imaginer l'ambiance que vous aurez à gérer dans vos services !
Essayez d'imaginer avec quelle motivation vos adjoints administratifs vont poursuivre leurs missions !

Nous vous remercions de votre attention.